

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 27 août 2021



Objet : Réponses - Demandes d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 6410/2021-68 et 2021-69



La présente est en réponse à vos demandes d'accès aux documents datées du 25 juillet dernier.

Demande 2021-68 :

« L'ensemble des données compilant les résultats des tests TAAN-labo avec le nombre de cycles d'amplification effectués qui ont été nécessaires pour obtenir le résultat de chacun des tests, et ce, pour tous les tests qui ont été faits au Québec à partir du 1er janvier 2021 jusqu'au 15 juillet 2021. »

Réponse :

Vous trouverez en pièce-jointe un fichier Excel avec deux onglets de données. Le premier onglet intitulé « Échantillons reçus au LSPQ » compile les valeurs CT (nombre de cycles d'amplification) des échantillons reçus au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) qui ont été criblés pour la recherche de mutations. À noter que les échantillons reçus ont obtenu un résultat positif pour le SARS-CoV-2 au test de dépistage dans le laboratoire d'origine. Le séquençage fait par la suite ne fournit pas de valeur CT. Le second onglet intitulé « Tests dépistage faits au LSPQ » compile les résultats des tests de dépistage du SARS-CoV-2 faits directement sur place au LSPQ, en y incluant la valeur CT.

Demande 2021-69 :

« Les documents de tous les protocoles d'application des tests TAAN-labo transmis aux centres d'analyse des échantillons de prélèvements de substances corporelles aux fins de la détection de la COVID-19 depuis le 1^{er} janvier 2021. Donc, s'il y a eu différents protocoles ou si un même protocole a été modifié dans le temps, je désire obtenir les documents liés à ces modifications. De plus, j'aimerais obtenir l'information concernant le nombre de cycles d'amplification des tests TAAN-labo pour la détection de la COVID-19. Quel est le seuil de cycles d'amplification pour déclarer un cas positif ? Ce seuil est-il le même pour un individu vacciné qui se fait tester pour la COVID-19 ? »

...2

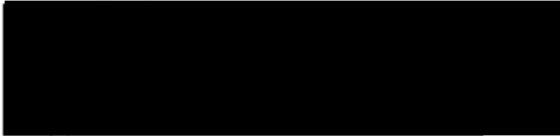
Réponse :

Vous trouverez en pièce-jointe le plus récent protocole en vigueur qui offre des renseignements en lien avec l'utilisation des cycles d'amplification (valeur CT) dans l'analyse des résultats au LSPQ. Ce protocole n'a pas été modifié depuis le 1^{er} février 2021. Les modifications sont présentées en préambule.

Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,



Julie Dostaler
Secrétaire générale

p. j. - Documents
- Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2021-7977 et 2021-7978